

Assurance-chômage—Loi

A mon avis, comme l'indique les statistiques, il y a très peu de gens dans notre pays qui aiment être au chômage. La majorité des gens voudraient travailler. Je sais que dans la région dont je suis originaire, ils veulent travailler 12 mois par an s'ils le peuvent. Malheureusement, cela ne leur est pas possible dans bien des cas.

M. Kempling: Monsieur le Président, pour la gouverne du député de Hillsborough, voici la liste des emplois offerts actuellement dans l'Île-du-Prince-Édouard: spécialiste en biotechnologie, technicien en électromécanique, puéricultrice, infirmière auxiliaire diplômée, garde-malade à domicile, hygiéniste dentaire, cuisinier pour la direction, ouvrier agricole à l'élevage des porcins, ouvrier agricole de ferme laitière, officier sur navire de pêche de plus de 40 tonnes, travailleur en sylviculture, régleur-conducteur de machines-outils, machinistes, carrossier de camions et de remorques, opérateur de machines à coudre industrielles, lamineur de fibre de verre, techniciens en diagnostics automobiles, mécanicien-monteur, maçon, poseur de carreaux, poseur d'armatures métalliques, officier de pont, ingénieur de génie maritime, typographe, opérateur sur presse offset et mécanicien de machines fixes. Je vous remettrai volontiers un double de cette liste.

M. Thompson: Monsieur le Président, je répondrai très volontiers au député de Hillsborough. Je vais faire le suivi de la liste dont le secrétaire parlementaire vient de nous parler.

On sait que 55 p. 100 de tous les emplois au Canada exigent actuellement 12 ans de scolarité ou moins. Mais nous allons nous apercevoir que les choses sont appelées à changer. En effet, on prévoit qu'entre 1986 et l'an 2 000, 64 p. 100 de toute la main-d'oeuvre du Canada devra posséder plus de 12 ans de scolarité et de formation.

Ces projections nous rappellent que nous devons nous préparer en conséquence. Et c'est ce que fait ce programme. Il formera les Canadiens en fonction des exigences futures du marché du travail.

Dans cette même veine, je voudrais signaler quelques statistiques très intéressantes. Il y a environ 75 000 personnes inscrites aux cours prévus dans le cadre du programme de l'assurance-chômage actuellement, soit 2,5 p. 100 de tous les bénéficiaires des prestations de chômage. Or, nous allons pratiquement doubler le nombre de ces inscriptions qui passeront à environ 140 000.

Notre objectif est très simple. Nous allons donner à ceux qui sont sans travail les aptitudes pour se trouver un emploi sur un marché très compétitif. Les temps ont changé. Ils changent même très vite.

La formation nécessaire pour que les chômeurs réintègrent la population active et pour répondre aux besoins du XX^e siècle, fait partie intégrante de ce projet de loi sur l'assurance-chômage. Voilà précisément ce que nous faisons.

M. Proud: Monsieur le Président, je remercie mon collègue. Je n'ai absolument rien contre les programmes de formation. Je suis un grand promoteur des programmes d'apprentissage et des programmes liés à la haute technologie. Il connaît aussi bien que moi les problèmes que nous avons dans la région atlantique.

Une de mes principales objections, c'est que le gouvernement se retire du programme et laisse aux employeurs et aux employés du secteur privé le soin de le financer. L'employé qui travaille dans une usine de transformation du poisson va payer pour former quelqu'un qui partira travailler ailleurs au Canada. Si l'on mettait en place des programmes de développement régional, les industries pourraient fournir, dans le domaine de la haute technologie, les emplois à plein temps que nous recherchons.

• (1720)

Le président suppléant (M. Paproski): Les questions et observations sont maintenant terminées. Le député de Fredericton pour le débat.

M. J. W. Bud Bird (Fredericton): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat et de parler des avantages que ces modifications à la Loi sur l'assurance-chômage apporteront au Canada atlantique.

Depuis 1984, le gouvernement dont je fais maintenant partie a contribué à apporter des changements fondamentaux à l'économie des provinces atlantiques. Nous avons collaboré avec les entreprises, l'industrie et les travailleurs pour créer des programmes et des services d'emploi qui s'adressent aux personnes qui en ont le plus besoin, de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles à long terme. Le gouvernement a joué un rôle de premier plan pour aider les Canadiens de la région atlantique à se préparer pour le marché du travail de l'avenir.

On ne peut nier que, dans le monde où nous vivons, la croissance économique est tributaire de notre intelligence et de nos compétences. Notre croissance dépendra donc de plus en plus d'une main-d'oeuvre très compétente et flexible.

En 1985, le gouvernement a changé radicalement sa stratégie en ce qui concerne les programmes d'emploi. Nous avons remplacé le méli-mélo de plus de 40 programmes inefficaces que nous avions par un seul programme coordonné à caractère régional appelé Planification de l'emploi. Au lieu de créer des emplois